

Hirel

Les Camins: le parc d'activités prend forme



Lundi 27, à la salle des associations, rue des Tourailles, Florence Leconte, ingénieur à Saint-Malo Agglomération, est venue présenter le projet d'implantation du parc d'activités maritimes des Camins, entre Hirel et La Fresnais, aux membres de l'association de professionnels, de la mer, présidée par Patrick Delaunay, qui s'est constituée pour assurer l'engagement de la profession aux côtés de la collectivité.

Lundi 27, à la salle municipale des associations, rue des Tourailles, Florence Leconte, ingénieur à Saint-Malo Agglomération, est venue donner un aperçu, avant sa présentation au bureau d'études, des grandes lignes du projet de réalisation du parc d'activités maritimes des Camins, particulièrement souhaité par les ostréiculteurs de la baie, qui aurait notamment pour avantage pour eux d'éviter de circuler sur la route de la côte. « C'est l'aboutissement d'une réflexion conduite au niveau de la baie du Mont-Saint-Michel, à la suite de la restructuration et du déplacement des parcs ostréicoles en mer ».

L'emplacement choisi, d'une surface de 18 hectares, à cheval sur Hirel (10 hectares) et La Fresnais (8 hectares), avec une extension possible de 7 hectares, permet d'échapper quelque peu aux contraintes de la Loi littoral par une implantation sur ces deux communes en frôlant le littoral sans l'approcher de trop près.

« La construction d'un réseau d'eau de mer avec pompage, stockage, distribution et rejets est prévue pour alimenter les activités liées à la mer. Pour résoudre les problèmes

liés aux déchets, le programme prévoit la construction d'une déchetterie professionnelle dédiée aux seules activités conchylicoles ». Ainsi toutes les parcelles seront pourvues des services classiques de réseaux divers et les activités nécessitant l'adduction en eau de mer seront pourvues de prises d'eau de mer reliées à un équipement spécifique dédiée à ces seules activités.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Malo et la conduite d'opération du dossier est placée sous la responsabilité de la Direction des ressources techniques de la communauté d'agglomération.

25 professionnels se sont d'ores et déjà engagés dans cette démarche en créant une association pour assurer l'engagement de la profession aux côtés de la collectivité. Elle sera partie prenante de l'aménagement du site, aux côtés de la communauté d'agglomération.

Le bureau est constitué comme suit: Patrick Delaunay, président; Thierry Juhel, vice président; trésorière: Magali Mollat, trésorière; Jérôme Chatel, trésorier.